

L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT : RAPPORT D'ENQUÊTE

Préparé par Felisa Tibbitts, Yousry Moustafa, Steve Tiwa Fomekong, Fatoumata Bouare, Louna Francois et Jean-Sébastien Vallée¹

Coordonné par Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains

1.0 INTRODUCTION

1.1 Raison d'être de l'étude

Les droits ne s'arrêtent pas dans les situations de conflit. Il est de plus en plus nécessaire de garantir les valeurs de justice, de droits, d'égalité, de protection de l'environnement, qui ne s'arrêtent pas au début d'un conflit.
– Répondant à l'enquête

Au cours des dernières décennies, les conflits ont persisté dans le monde entier, et c'est en 2023 que l'on a enregistré le plus grand nombre de conflits étatiques depuis 1946². En 2023, les conflits ont coûté 19,1 billions de dollars à l'économie mondiale, soit à peu près l'équivalent de l'économie de l'Union européenne et plus que les économies combinées de l'Afrique, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud. Au niveau individuel, cela représente un coût estimé à 2 380 dollars pour chaque habitant de la planète³. Les causes, les formes et la persistance des conflits varient et peuvent entraîner des migrations transfrontalières ainsi que des déplacements internes. Pourtant, à travers ces différentes formes de conflit, les droits humains des civils sont menacés, de même que l'État de droit, le droit humanitaire et l'obligation de rendre des comptes.

Le droit international des droits humains et le droit international humanitaire sont conçus pour se compléter mutuellement afin de prévenir les violations des droits humains et de protéger les personnes touchées par un conflit. Les droits humains menacés dans de telles situations comprennent, entre autres, le droit à la vie, le droit de ne pas être torturé et l'accès aux soins de santé. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, en particulier, peuvent souffrir de l'insuffisance des soins de santé ou de la malnutrition aiguë - des problèmes qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Ce qui est en jeu, ce ne sont pas seulement les droits humains pendant la phase de conflit, mais aussi la protection et le respect de ces droits dans la phase d'après-conflit. La manière dont les conflits sont résolus pose les fondations pour la paix, la sécurité et la justice à long terme. L'éducation sur et pour les droits humains pendant les périodes de conflit peut jeter les bases d'une série de résultats positifs potentiels,

¹ Les auteurs tiennent également à remercier Annie Pettigrew et Leah Wardlaw pour leur contribution à cette publication.

² Rustad, Siri Aas (2024) Conflict Trends: A Global Overview, 1946–2023. *PRIO Paper*. Oslo: PRIO. [Conflict Trends: A Global Overview, 1946–2023 – Peace Research Institute Oslo \(PRIO\)](https://data.one.org/analysis/conflict-prevention-less-costly)

³ <https://data.one.org/analysis/conflict-prevention-less-costly>

notamment une meilleure connaissance des droits humains et des stratégies de protection pendant et après le conflit. Pourtant, dans de telles situations de conflit et de déplacement, l'éducation aux droits humains a toujours fait l'objet d'une attention limitée. Ce manque d'attention à l'EDH dans les situations de conflit peut s'expliquer de différentes manières. D'une part, il peut refléter une certaine ambivalence quant à la valeur de l'enseignement des droits humains lorsque ceux-ci sont régulièrement violés et que le pouvoir de contester les auteurs de la violence est limité. D'autre part, le manque d'attention peut résulter du fait que les programmes d'éducation aux droits humains sont moins nombreux dans ces contextes, en raison des problèmes de sécurité et de logistique liés à l'organisation de programmes d'éducation non formelle. Il n'est donc pas surprenant que les études et les bonnes pratiques concernant l'offre d'éducation aux droits humains dans les situations de conflit soient rares. Et pourtant, ces connaissances sont essentielles.

Cette étude a été organisée pour combler les lacunes de la littérature sur l'opportunité et les approches de l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit, en s'appuyant sur les points de vue et les expériences des praticien.e.s. Quelles sont les priorités et les défis à relever ? Qui sont les apprenant.e.s idéaux ? Quels pourraient être les thèmes des droits humains abordés ? Comment pouvons-nous garantir la mise en œuvre efficace de l'éducation aux droits humains dans les contextes de conflit ? Telles sont quelques-unes des questions explorées dans le cadre de cette recherche.

1.2 Définitions clés

Dans cette section, nous définissons « l'éducation aux droits humains » et « les situations de conflit ».

Éducation aux droits humains

L'article 2 de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme (2011) définit l'EDH comme suit :

*« ... toutes les activités d'éducation, de formation, d'information, de sensibilisation et d'apprentissage visant à promouvoir le respect universel et effectif de tous les droits humains et de toutes les libertés fondamentales et à contribuer ainsi, entre autres, à la prévention des violations et des atteintes aux droits humains en apportant aux personnes des connaissances, des compétences et une compréhension et en développant leurs attitudes et leurs comportements, afin de leur donner les moyens de contribuer à l'édification et à la promotion d'une culture universelle des droits humains ».*⁴

La déclaration poursuit en soulignant l'importance de la mention explicite des normes et valeurs des droits humains, mais aussi d'une pédagogie qui reflète la pensée critique et motive les dispositions et les capacités à promouvoir les droits humains. L'éducation aux droits humains devrait également « utiliser des langues et des méthodes adaptées aux groupes cibles, en tenant compte de leurs besoins et conditions spécifiques » (ONU, article 3, 2011).

Nous notons que l'EDH est destinée à tous les environnements d'apprentissage, les situations de conflit n'étant pas exclues. Cependant, l'éducation aux droits humains doit impérativement être sensible et polyvalente dans la manière dont elle est mise en œuvre en fonction de l'environnement d'apprentissage.

⁴ Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme (2011), <https://www.ohchr.org/fr/resources/educators/human-rights-education-training/united-nations-declaration-human-rights-education-and-training>

Ces considérations incluent les objectifs, les groupes d'apprenant.e.s, les défis locaux en matière de droits humains et les stratégies de changement. Ce sont là quelques-unes des considérations que cette étude a cherché à explorer à travers l'expérience des praticiens.

Situations de conflit

Comme nous l'avons déjà mentionné, les situations de conflit varient énormément en termes de nature. Quatre types de violence armée ont été identifiés dans les domaines de l'étude des conflits, de l'étude de la paix et de la sécurité et des relations internationales, avec de forts recoupements en droit international (en particulier le droit international humanitaire) et en sciences politiques. Il s'agit des conflits violents inter-étatiques, intra-étatiques, extra-étatiques et infra-étatiques (Bundeszentrale für politische Bildung, n.d, Definitions of war and conflict typologies | War and Peace). Les causes des conflits peuvent être anciennes et systémiques (par exemple, l'inégalité économique) ou résulter d'éléments déclencheurs plus immédiats (par exemple, des luttes de pouvoir ou attaques « terroristes ») (CRS Education, 2024, <https://csr.education/dynamics-of-development/understanding-conflict-types-causes-impact/>). Les personnes les plus touchées ainsi que l'ampleur et les conséquences de la violence varient également en fonction du contexte. Toutes ces conditions peuvent potentiellement influencer les objectifs des programmes d'éducation aux droits humains.

La section 2.2 de ce rapport présente les versions abrégées de ces définitions incorporées dans l'enquête, ainsi que les commentaires sur ces définitions formulés par les personnes interrogées. D'autres réponses aux questions de l'enquête permettent d'opérationnaliser davantage la compréhension des contextes de conflit et les implications pour la conception et la mise en œuvre de l'EDH.

1.3 L'équipe de recherche

La recherche a été facilitée par Equitas (Equitas | Centre international d'éducation aux droits humains). Equitas travaille avec des partenaires du monde entier pour soutenir l'EDH, y compris ceux qui travaillent dans des situations de conflit. Equitas a réuni les chercheurs et a fourni un soutien technique pour la préparation et l'analyse des enquêtes en ligne (en anglais et en français), ainsi que pour la coordination des réunions de l'équipe de chercheurs en ligne.

Les chercheur.e.s représentaient collectivement les régions d'Afrique, des Caraïbes, de la région MOAN et de l'Amérique du Nord. Chacun d'entre eux a une grande expérience de l'EDH et de la recherche, et certains ont également une expérience directe de l'EDH dans des situations de conflit.

Les chercheur.e.s ayant contribué à ce rapport (par ordre alphabétique) :

- Fatoumata Boare, Consultante indépendante, République du Mali
- Steve Tiwa Fomekong, Professeur assistant, Faculté de droit de l'Université Laval, Canada
- Louna François, Présidente | Action citoyenne pour les droits humains et le développement (ACDHD), Haïti

- Felisa Tibbitts, titulaire de la chaire d'éducation aux droits humains, Université d'Utrecht (Pays-Bas) et directrice de Human Rights Education Associates (HREA)
- Yousry Moustafa, spécialiste du développement des capacités des ONG, Égypte
- Jean-Sébastien Vallée, directeur de l'éducation et de la communication, Equitas

1.4 Méthodologie

Revue de la littérature

Cette étude a d'abord consisté en une analyse de la littérature sur l'EDH dans les situations de conflit. Seuls quelques articles ont été trouvés dans la littérature, certains d'entre eux se concentrant sur la question générale de l'EDH dans les situations de conflit et quelques études de cas (Sénégal, Soudan, Palestine)⁵. La question de savoir si l'EDH est bénéfique dans les contextes de guerre et de conflit fait l'objet d'un débat. Un article affirme que l'EDH pourrait accroître la sécurité des apprenant.e.s lorsqu'elle est associée à des stratégies de résolution non violente des conflits (Holland & Martin, 2014). Un autre article suggère que le véritable avantage de l'EDH dans les situations de conflit ne provient pas du contenu des droits humains - puisqu'il peut y avoir des options limitées et potentiellement dangereuses pour combattre l'autoritarisme - mais des effets secondaires de ces formations, tels que le soutien à l'éducation générale des apprenant.e.s qui ont été peu scolarisés dans le passé, ainsi que l'apport de fonds de donateurs aux ONG locales (Massoud, 2011). Un autre article souligne l'importance de la collaboration avec les institutions religieuses locales lorsque le conflit comporte une dimension religieuse (Zembylas, 2014). L'ensemble des articles met en évidence un certain nombre de caractéristiques locales à prendre en compte lors de la conception de l'EDH dans des contextes de conflit, notamment le point de vue du gouvernement sur les droits humains, la sécurité des apprenant.e.s et le contexte culturel plus large de la communauté et de la région.

L'analyse documentaire a permis d'élaborer l'ensemble des questions de l'enquête et, dans certains cas, les options de réponses fermées.

Développement et analyse d'enquêtes

Les informations ont été recueillies par le biais d'une enquête en ligne distribuée en anglais et en français entre septembre et octobre 2024. L'instrument de collecte des données était une enquête de 20 questions, préparée en anglais et en français. Huit des questions étaient fermées, bien qu'elles incluaient toutes une option pour faire des commentaires. L'enquête visait l'EDH non formelle et abordait des thèmes tels que :

- L'importance et les défis de la mise en œuvre de l'EDH dans les situations de conflit;
- Apprenant.e.s idéaux, résultats de l'apprentissage et thèmes;
- Stratégies de planification et de mise en œuvre.

⁵ Holland, T. and Martin, J.P. (2014). Chapter: Human rights education in a secondary school in a conflict-torn region of Senegal, *Human Rights Education and Peacebuilding*. Routledge; Massoud, M. F. (2011). Do Victims of War Need International Law? *Human Rights Education Programs in Authoritarian Sudan, Law & Society Review*, Vol. 45, No.1, pp. 1-32; Bajaj, M., Gota, J.C., and Tow, D.A. (2024). UNWRA and the Education of Palestinian Refugees: An Interview with Ann Irfan, *International Journal of Human Rights Education*, 8(1).

L'enquête a été testée avant d'être finalisée et diffusée à l'échelle mondiale par le biais des réseaux en ligne d'Equitas et de Human Rights Education Associates (HREA), ainsi que des réseaux personnels des chercheurs.

L'analyse de l'enquête s'est déroulée en plusieurs étapes :

1. Téléchargement de tous les résultats dans des feuilles de calcul Excel (versions anglaise et française).
2. Utilisation de la plate-forme d'enquête pour fournir des statistiques descriptives (nombres absolus, pourcentages) des questions fermées, avec présentation dans des tableaux et des figures.
3. L'analyse des réponses ouvertes par les chercheurs (deux chercheur.e.s pour les questions, dans de nombreux cas), qui n'ont pas été codées mais a permis de résumer les réponses et de noter les tendances.

1.5 Limites de l'étude

Cette étude présente plusieurs limites. La première est celle du nombre. Bien que nous ayons reçu des réponses de 28 personnes, un nombre plus élevé aurait été souhaitable. Cela aurait également permis une plus grande représentation des éducatrices.teurs aux droits humains travaillant dans des zones de conflits régionaux qui ont reçu relativement moins d'attention dans l'étude (par exemple, l'Asie de l'Est) par rapport à d'autres (l'Afrique).

Nous sommes également conscients que les circonstances particulières du conflit, y compris le rôle du gouvernement et les possibilités de promouvoir les droits humains, influenceront les objectifs et la programmation de l'éducation aux droits humains. Par conséquent, une recherche qualitative supplémentaire qui examine ces différentes circonstances et la programmation des droits humains serait hautement souhaitable et possible à la fois par le biais d'entretiens avec des praticiens de l'EDH et par l'élaboration d'études de cas.

Ces deux limites pourraient être comblées par une étude de suivi. Nous y reviendrons en conclusion de ce rapport.

1.6 Organisation du rapport

Le texte principal du rapport (section 2) est constitué de la présentation des résultats de chaque question. Cette présentation comprend également des analyses complémentaires et des commentaires des chercheurs.

La section 3 présente des recommandations pour la pratique, basées sur les résultats de l'enquête. L'annexe contient le rendu complet des réponses à certaines des questions ouvertes, qui peuvent intéresser le lecteur.

2.0 RÉSULTATS

2.1 Profils des répondant.e.s

Le nombre total de répondant.e.s était de 28, et leurs régions et leurs pays sont présentés dans le tableau 1. Nous notons que ces répondant.e.s ne sont pas représentatifs de toutes les régions et de toutes les situations de conflit. Cependant, les répondant.e.s à l'enquête étaient basés dans le monde entier, avec un nombre relativement plus élevé en Afrique et en Amérique du Nord.

Tableau 1. Région et pays d'origine des répondant.e.s (n=28)

RÉGION	NB.	PAYS
Afrique	8	Mali, Éthiopie
Caraïbes	1	Haïti
Europe centrale et orientale	3	Bélarus, Bulgarie, Macédoine du Nord
Asie de l'Est	1	Japon
Amérique latine	1	Colombie
Moyen-Orient	2	Israël
Amérique du Nord	7	Canada, États-Unis
Asie du Sud-Est	3	Myanmar, Inde
Europe occidentale et septentrionale	2	Pays-Bas, Espagne

Outre le lieu de résidence des personnes interrogées, l'enquête leur a demandé d'indiquer où elles avaient mené des activités liées à l'EDH dans des situations de conflit. Le tableau 2 montre les régions et les pays où les personnes interrogées ont travaillé. Toutes les régions, à l'exception de l'Asie de l'Est, sont représentées, et c'est en Afrique que le nombre de personnes ayant travaillé dans des situations de conflit est le plus élevé.

Tableau 2. Régions et pays en conflit où les personnes interrogées se sont engagées dans l'EDH (n=28)

RÉGION	NB.	PAYS
Afrique	11	Algérie, Botswana, Éthiopie, Kenya, Mali, Afrique du Sud
Caraïbes	1	Haïti
Europe centrale et orientale	6	Arménie, Azerbaïdjan, Balkans, Belarus, Géorgie, Ukraine
Asie de l'Est	0	
Amérique latine	3	Colombie, Honduras
Moyen-Orient	3	Israël, Liban
Amérique du Nord	3	États-Unis
Asie du Sud-Est	2	Myanmar
Europe occidentale et septentrionale	6	France, Irlande du Nord, Suisse, Turquie, Royaume-Uni

Les répondant.e.s à l'enquête ont été invités à décrire leur poste actuel, en indiquant jusqu'à deux affiliations dans la liste fournie. Les répondant.e.s pouvaient également ajouter d'autres fonctions.

Le tableau 3 présente les résultats : la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire travaillent pour une ONG d'éducation aux droits humains. Près d'un tiers des personnes interrogées travaillaient pour une ONG de défense des droits humains et/ou étaient des enseignant.e.s universitaires.

Tableau 3. Poste(s) actuel(s) des personnes interrogées (n=28)

POSITION	NB.
Éducation aux droits humains ONG	14
ONG de défense des droits humains	8
Professeur d'université	7
Organisation internationale de développement	2
Organisme d'aide humanitaire national/sous-national	2
Organisation communautaire	2
Éducatrice.teur scolaire	2
Blogueur/influenceur	2
Autres : Organismes de développement nationaux/ sous-nationaux	1
Autre : Organisation confessionnelle	1
Autre : Journaliste	1

Ces résultats démontrent la diversité des organisations auxquelles peuvent être affiliées les personnes qui pratiquent l'EDH dans des situations de conflit. Dans certains cas, ces affiliations organisationnelles influencent déjà les stratégies potentielles d'EDH, telles qu'un environnement d'apprentissage formel ou non formel, des liens avec le développement communautaire et des programmes impliquant les médias sociaux et les institutions religieuses. Ces environnements d'apprentissage peuvent à leur tour offrir des méthodes de travail familières en termes de méthodologies et d'objectifs d'EDH.

2.2 Définitions

Éducation aux droits humains

Dans l'enquête, une définition condensée de l'EDH a été présentée, basée sur la version des Nations unies, et les personnes interrogées ont été invitées à commenter cette définition : « L'éducation aux droits humains promeut des valeurs, des croyances et des attitudes qui encouragent tous les individus à défendre leurs propres droits et ceux des autres. L'EDH est un apprentissage sur, par et pour les droits humains ».

La majorité des répondant.e.s (19) ont apporté des précisions et des nuances à la définition et aux objectifs de l'EDH. Conformément aux objectifs bien établis de l'EDH, les répondant.e.s ont indiqué que l'EDH devrait :

- Permettre aux personnes de comprendre leurs propres droits et ceux des autres;

- Intégrer le développement des compétences, l'analyse critique et la compréhension;
- Encourager les gens à agir et à savoir comment faire valoir leurs droits dans les situations où les droits humains ont été violés;
- Respecter les droits humains d'autrui [car tout le monde n'est pas un défenseur des droits humains].

Les personnes interrogées ont également suggéré d'intégrer le contenu suivant dans l'EDH, ce qui, une fois de plus, correspond assez bien au contenu recommandé dans la littérature sur l'EDH :

- La nature inhérente des droits humains, c'est-à-dire le fait que vous naissiez avec eux;
- Les valeurs liées à la dignité humaine et à l'humanité commune;
- Les concepts de détenteurs de droits et de détenteurs d'obligations et leurs responsabilités en matière de défense des droits humains;
- Les principes, théories, pratiques et conventions en matière de droits humains;
- L'état de droit;
- Les liens avec la discipline juridique, mais aussi avec les sciences humaines (par exemple, la philosophie) et les sciences sociales (par exemple, l'histoire);
- Certains commentaires portaient spécifiquement sur le contexte de la mise en œuvre de l'éducation aux droits humains dans le cadre d'un conflit;
- Les stratégies et la participation aux efforts de lutte contre la violence dans les situations de conflit;
- La promotion de la compassion envers les victimes de conflits et les personnes souffrant d'inégalités sociales et d'un accès insuffisant aux soins de santé;
- La contribution à la lutte contre l'impunité.

Les objectifs mentionnés pour l'environnement conflictuel semblent refléter en partie les interprétations des causes profondes du conflit. Les thèmes proposés pour l'EDH dans un contexte de conflit ont fait l'objet d'une question distincte incluse dans l'enquête et sont abordés dans la section 2.9.

Situations de conflit

L'équipe de recherche a discuté de la manière de définir les situations de conflit - et même de la manière d'y faire référence - pour les besoins de l'étude. Comme nous l'avons vu plus haut dans ce rapport, les situations de conflit se présentent sous de nombreuses formes. Nous voulions que les personnes interrogées comprennent bien à quels types de situations l'étude faisait référence, sans entrer dans les détails des différentes formes, de l'échelle, des conditions, des causes et des ramifications des conflits.

Dans l'enquête, les « conflits armés et autres situations de violence » ont été présentés avec l'explication suivante :

L'expression « situations de conflit » englobe différentes situations, notamment les conflits armés et d'autres situations de violence.

Dans le contexte de ce questionnaire, le terme « conflits armés » se réfère à :

- *les conflits armés internationaux entre deux ou plusieurs États, et*
- *les conflits armés non internationaux entre des forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques, ou entre de tels groupes.*

L'expression « autres situations de violence » (telles que les conflits sectaires, sociaux ou tribaux) englobe largement les situations de violence qui n'atteignent pas le seuil des conflits armés, comme par exemple :

- *Tensions internes : instabilité politique ou sociale importante, pouvant se traduire par des manifestations, des grèves ou des actes de violence isolés.*
- *Troubles internes : situations d'instabilité plus graves, telles que des émeutes, des insurrections ou des affrontements sporadiques.*

Les pays indirectement touchés par ces situations, notamment en raison des mouvements de population ou d'autres conséquences, sont également couverts.

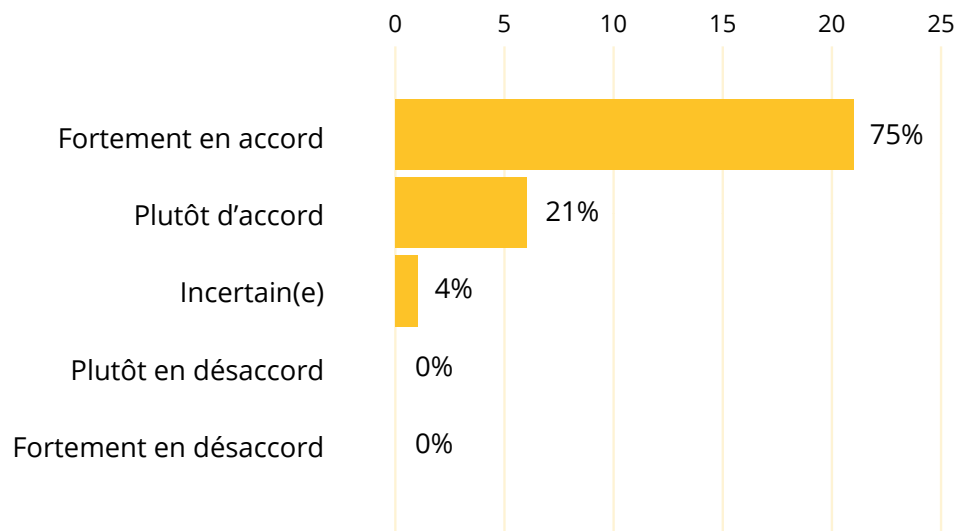
Les répondant.e.s ont été invité.e.s à commenter cette définition et la majorité d'entre eux (22) ont donné leur avis. Leurs réponses ont collectivement mis en évidence les caractéristiques suivantes du conflit armé :

- Un conflit armé est une lutte entre des forces opposées (militaires ou civiles). Cette situation peut se dérouler au sein d'un même État, d'où le terme de conflit armé non international ou de guerre civile. Lorsque les combats impliquent plusieurs nations, on parle de conflit armé international.
- Ces combats peuvent avoir un impact sur le mode de vie des populations en les mettant en danger du fait de la violence.
- L'éducation aux droits humains dans un contexte de conflit ou de violence doit prendre en compte les situations de répression et de violation des droits des personnes en situation de vulnérabilité, ainsi que les facteurs liés aux politiques extérieures et intérieures des pays.

2.3 Importance de l'EDH dans les situations de conflit

Les répondant.e.s à l'enquête ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils pensaient qu'il était important de mener des activités d'EDH dans les situations de conflit. Comme le montre le tableau 4, la quasi-unanimité des répondant.e.s a estimé qu'il était important de le faire.

Tableau 4. Degré d'accord avec l'affirmation « Je considère qu'il est important de mener des actions d'éducation aux droits humains dans les situations de conflit ». (n=28)



Les personnes interrogées ont également été invitées à expliquer leurs réponses. Quelques personnes ont indiqué que l'EDH, bien qu'importante, n'était peut-être pas une priorité en période de conflit, et que les questions de santé et de sécurité étaient peut-être plus urgentes ou qu'il était difficile de protéger le personnel et les participants. Pour cette raison, certaines personnes interrogées ont estimé qu'il serait plus réaliste de faire de l'EDH après un conflit. Pour une autre personne, les droits humains sont considérés comme un obstacle aux efforts de guerre et ridiculisés comme étant réservés aux faibles dans les situations de conflit.

Un autre point de vue est que l'EDH peut aider à développer des compétences en matière de résolution des conflits qui contribueront à réduire les tensions à court et à long terme. La majorité des personnes interrogées estiment qu'il est essentiel de mettre en œuvre des programmes d'éducation aux droits humains, car ils peuvent contribuer à la prévention et à la résolution des conflits, à l'évitement de nouveaux conflits et à la planification de l'avenir après un conflit. Une personne a souligné que l'EDH peut offrir la possibilité d'être des « artisans du changement » pour maintenir la paix après la guerre et/ou créer des situations sociopolitiques améliorées où les droits humains de tous sont respectés. Ainsi, l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit peut être considérée comme indissociable de la résolution des conflits et de la paix durable.

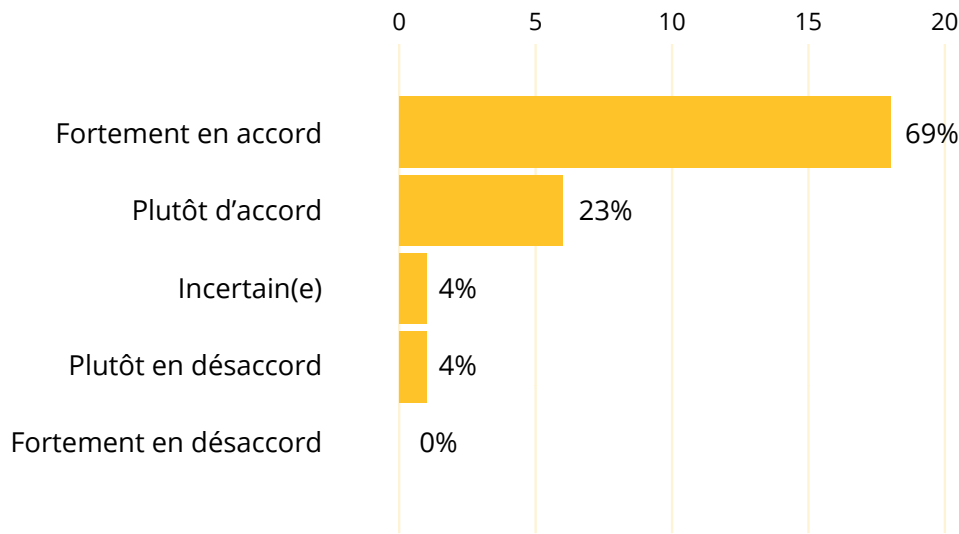
Les commentaires ouverts ont également fait ressortir plusieurs suggestions et justifications concernant l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit :

- L'EDH peut contribuer à garantir la participation des personnes marginalisées à l'aide d'urgence
- L'éducation aux droits humains peut contribuer à définir des normes pour les personnes vivant dans des zones de conflit, en particulier lorsqu'elles tentent de créer leurs propres systèmes d'auto-gouvernance.
- L'EDH peut faire référence à des sanctions juridiques pour les conflits qui violent les normes des droits humains et du droit humanitaire international, afin de dissuader de telles activités.

2.4 Défis liés à la mise en œuvre de l'EDH dans les situations de conflit

Il a également été demandé aux répondant.e.s d'indiquer leur degré d'accord avec l'affirmation selon laquelle il était difficile de mener des activités d'EDH dans des situations de conflit. Comme le montre le tableau 5, les répondant.e.s sont presque tous d'accord pour dire que l'EDH dans ces contextes est effectivement difficile, 89% d'entre eux étant tout à fait ou plutôt d'accord avec cette affirmation.

Tableau 5. Degré d'accord avec l'affirmation « Je considère qu'il est difficile de mener à bien l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit ». (n=26)



Ces résultats reflètent une perception généralisée des défis inhérents à l'éducation aux droits humains dans les contextes de conflit.

Les chercheurs ont analysé et conceptualisé les résultats de cette question, résumés dans le tableau 6. Les répondant.e.s ont mis en évidence plusieurs défis majeurs associés à l'EDH dans les contextes de conflits armés. Ces défis sont regroupés en quatre dimensions clés : la sécurité et les risques pour les acteurs, les contraintes logistiques et matérielles, le contexte sociopolitique, et la pertinence et la perception. Ils sont présentés dans le tableau 6, avec des exemples de défis.

Tableau 6 : Dimensions clés et défis identifiés pour l'EDH dans les situations de conflit

DIMENSION CLÉ	DÉFIS SPÉCIFIQUES
Sécurité et risques pour les acteurs	Risque de persécution des éducateurs, dangers pour les participants, perceptions politiques ou hostiles
Contraintes logistiques et matérielles	Manque d'infrastructures, ressources limitées, déplacements forcés, moyens restreints
Contexte sociopolitique	Tensions sociales et politiques, méfiance, rejet des initiatives perçues comme non prioritaires
Pertinence et perception	L'EDH est considérée comme secondaire par rapport aux besoins immédiats, il est difficile de démontrer les avantages à long terme.

Nous discutons et réfléchissons ensuite aux contributions des répondant.e.s à l'enquête, ainsi qu'aux solutions potentielles.

1. Sécurité et risques pour les acteurs

Les personnes interrogées ont noté que l'EDH présente de réels dangers pour les éducateurs, qui risquent d'être pris pour cible ou persécutés. Dans certains contextes, les éducateurs peuvent être perçus comme des acteurs politiques, voire comme des traîtres. De même, l'organisation d'événements ou de rassemblements peut exposer les participants à des risques de représailles, en particulier dans les régions où la liberté d'expression et d'association est restreinte. Les témoignages recueillis indiquent que la sécurité n'est pas seulement un obstacle logistique, mais aussi une question de perception politique et sociale.

- **Solutions :** Pour relever ces défis, certaines personnes interrogées ont souligné l'importance de renforcer la sécurité des acteurs et de travailler en étroite collaboration avec les partenaires locaux. En outre, bien que cela n'ait pas été dit explicitement, les inquiétudes concernant la perception de l'EDH comme une activité « politique » ou dangereuse impliquent la nécessité de se concentrer sur sa neutralité et l'acceptation par la communauté pour surmonter ces obstacles.

2. Contraintes logistiques et matérielles

L'absence d'infrastructures sûres, le manque de ressources de base (électricité, salles de classe, matériel pédagogique) et les conditions précaires telles que les déplacements forcés de populations compliquent également la mise en œuvre des activités éducatives. Dans certains cas, les éducateurs doivent s'adapter à des moyens rudimentaires, comme l'enseignement via des données mobiles dans des environnements isolés ou dangereux. Par exemple, un répondant a décrit des sessions d'enseignement organisées autour de feux de camp en raison du manque d'espaces sécurisés.

- **Solutions :** Ces défis soulignent l'importance des approches adaptatives qui donnent la priorité à l'utilisation des ressources disponibles. La collaboration avec les communautés locales pour identifier les ressources minimales et donner la priorité aux besoins immédiats pourrait rendre l'éducation aux droits humains réalisable même dans les situations de conflit.

3. Contexte sociopolitique

Les conflits exacerbent souvent les tensions sociales et politiques, rendant les populations moins réceptives aux initiatives perçues comme non prioritaires ou inappropriées face aux besoins de survie immédiats. Dans de telles situations, l'EDH peut être considérée comme un luxe. Les sentiments de méfiance ou de rejet à l'égard des droits humains, intensifiés par la crainte de représailles, limiteraient également l'impact des initiatives d'EDH.

- **Solutions :** Ces réalités soulignent l'importance d'une approche contextuelle et sensible aux spécificités locales. Les éducateurs doivent naviguer dans ces environnements avec précaution, en maintenant une position politiquement

neutre tout en expliquant les avantages collectifs de l'éducation aux droits humains pour prévenir la résurgence des conflits.

4. Pertinence et perception

Plusieurs réponses indiquent que l'EDH est perçue comme une « activité secondaire » par rapport aux besoins fondamentaux pendant les conflits armés, tels que la sécurité, l'accès à l'eau ou l'aide humanitaire. Convaincre les parties prenantes des avantages à long terme de l'EDH, tels que la prévention des conflits ou la reconstruction, peut s'avérer difficile.

- **Solution :** Pour contrer cette perception, il est essentiel de démontrer l'utilité pratique de l'EDH. Par exemple, expliquer son rôle dans la réduction des tensions locales, le soutien à la reconstruction et la prévention des conflits futurs pourrait aider à intégrer l'EDH dans une vision stratégique.

Les chercheurs estiment que ces résultats doivent être interprétés du point de vue des acteurs locaux de l'éducation aux droits humains, qui peuvent comprendre et vivre les risques différemment des entités internationales ou externes, y compris les organisations internationales et les donateurs. Cette considération est cruciale non seulement en raison du potentiel de préjudice, mais aussi en raison des divisions internes présentes dans les zones de conflit et de l'influence des efforts d'atténuation et d'adaptation sur la qualité et l'objectivité de l'éducation aux droits humains. Le renforcement des capacités des éducateurs, le développement de méthodologies innovantes et culturellement appropriées et la mobilisation de partenariats locaux pourraient être essentiels pour surmonter certains de ces défis. Ces efforts pourraient non seulement atténuer les obstacles perçus, mais aussi maximiser l'impact de l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit. Ces solutions, ainsi que d'autres, sont reprises dans les réponses à d'autres questions de l'enquête et résumées à la fin de ce rapport.

2.5 Stratégies de planification pour une programmation efficace de l'EDH dans les situations de conflit

L'enquête présentait une liste de stratégies de planification que les éducateurs aux droits humains pourraient entreprendre pour développer un programme efficace d'éducation aux droits humains. Les personnes interrogées ont été invitées à indiquer toutes les stratégies de planification qu'elles considéraient comme pertinentes.

Comme le montre le tableau 7, les personnes interrogées ont estimé que de nombreuses stratégies de planification étaient pertinentes, les trois plus fréquemment citées étant : le diagnostic des causes profondes du conflit, l'analyse du traitement des « droits humains » dans le contexte national/local et le partenariat avec des ONG locales.

Tableau 7. Stratégies de planification de l'EDH dans les situations de conflit (n=26)

STRATÉGIE DE PLANIFICATION	%	NB.
Diagnostic des causes profondes du conflit	54	14
Partenariat avec les ONG locales	50	13
Analyse du traitement des « droits humains » dans le contexte national/local	46	12
Planification inclusive par les acteurs locaux	38	10
Analyse des possibilités pour les défenseurs des droits humains de s'engager auprès du gouvernement	38	10
Partenariat avec les chefs religieux/les leaders culturels	31	8
Une planification inclusive, menée par les femmes et les jeunes	27	7
Partenariat avec des ONG internationales	27	7
Partenariat avec les fonctionnaires	23	6
Une planification et une mise en œuvre flexibles	8	2
Autre : Planification inclusive centrée sur les groupes marginalisés	4	1
Autre : Gestion des risques	4	1
Autre : Dépend du contexte	4	1

Les personnes interrogées avaient la possibilité d'expliquer leurs réponses. Quelques répondant.e.s ont commenté leur décision de ne pas recommander l'implication des partenaires gouvernementaux, l'un d'entre eux expliquant que « de tels engagements sont improbables, irréalistes et peuvent même s'avérer préjudiciables aux négociations pacifiques visant à mettre fin à la guerre ». Un autre répondant a mentionné qu'il avait essayé de le faire dans le passé, mais sans succès et actuellement « sans espoir », et qu'il ne serait pas judicieux de le faire car cela attirerait l'attention du gouvernement sur ses efforts en matière d'EDH. Une personne interrogée a souligné qu'« il serait plus logique de former les civils pour qu'ils deviennent les futurs responsables/agents gouvernementaux, afin qu'ils puissent se présenter aux élections en temps de paix et exécuter ce qu'ils ont été formés à faire pendant la guerre ».

Une petite exception à ce scepticisme à l'égard de la collaboration avec les gouvernements a été faite par une personne interrogée qui a estimé que « les partenariats avec le gouvernement s'accompagnent souvent d'une protection, d'un certain niveau de soutien et d'une autorisation d'opérer ». Une personne a également estimé que la collaboration avec des éducateurs basés dans des universités gérées par le gouvernement pouvait être « étroitement » utile à la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux droits humains.

Certaines des personnes interrogées ont souligné l'importance d'une forte localisation des programmes d'éducation aux droits humains, par l'utilisation d'experts locaux, de cas locaux et l'adaptation du matériel local. Une personne a écrit :

Les acteurs locaux ont déjà de l'expérience et connaissent la plupart des choses à faire et à ne pas faire. Pour que l'éducation aux droits humains soit efficace, il est important de comprendre comment la communauté valorise les droits humains afin de déterminer l'approche, les moyens et les ressources nécessaires..

Une personne interrogée a souligné l'importance d'une planification flexible. Comme la situation peut changer rapidement dans les situations de conflit, la programmation de l'EDH doit rester pertinente et stratégique et évoluer en fonction des questions de sécurité et des partenariats idéaux.

Une analyse complémentaire a permis de regrouper les recommandations en deux catégories : les recommandations transversales à tout type de programme d'éducation mis en œuvre dans des situations de conflit et les recommandations relatives au renforcement des capacités en matière de droits humains.

Tableau 8. Recommandations pour les stratégies de planification de l'EDH dans les situations de conflit

CATÉGORIES DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES
Transversal à tout programme d'éducation dans les situations de conflit	Tenez compte de l'approche « Do No Harm ». Ne vous associez pas à des gangs, par exemple.
	Analyser les aspects liés à la sécurité des participants et des praticiens.
	Tenir compte de la réalité des personnes vivant dans des quartiers dangereux. Il peut s'agir de choisir des lieux sûrs, de commencer plus tard et de finir plus tôt. Ou de vérifier si un logement est sûr ou non.
	Essayez différentes approches, discutez avec des personnes qui ont développé d'autres programmes.
	Intégrer différents styles d'apprentissage
	Être réaliste quant au contexte et aux possibilités d'une action efficace
	Prendre en compte les réalités socioculturelles et le genre
	Inclure les participants au programme dans l'ensemble du processus afin de prendre en compte leurs besoins spécifiques et de développer un programme adapté et sur mesure.
	Concevoir des programmes continus plutôt que ponctuels
	Baser les programmes sur l'expérience et l'observation.
	Retrouver le sens de l'urgence pour tous dans le monde
	Priorité aux acteurs locaux

CATÉGORIES DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES
Renforcement des capacités en matière de droits humains	Planifier des activités de renforcement des capacités en matière de sécurité physique, numérique et émotionnelle pour les organisations et les personnes concernées.
	Comprendre les causes profondes
	Éviter les conflits supplémentaires (droits fonciers, cour pénale internationale)
	Basé sur l'expérience de personnes qui se trouvent dans des zones de conflit et qui enseignent les droits humains.
	Ayez une bonne liste de lectures, des films/chansons émouvants mais instructifs qui montrent le coût de la guerre et comment elle se termine finalement sans que personne ne comprenne pourquoi cela a pris tant de temps.
	Si des personnes sont témoins de violations des droits humains, où peuvent-elles les signaler ? Se concentrer sur les responsabilités à l'égard des personnes déplacées à l'intérieur du pays Si des personnes veulent quitter le pays, quels sont leurs droits ?

Une personne a partagé une liste de recommandations, en mettant l'accent sur les droits des enfants, des femmes et des personnes déplacées. Ces recommandations comprennent l'intégration de l'EDH dans l'aide humanitaire, l'élaboration de matériel adapté au contexte, l'utilisation de méthodes de diffusion flexibles, le renforcement des compétences pratiques et la promotion de la collaboration, du suivi et de l'évaluation.

2.6 Stratégies de mise en œuvre de la programmation de l'EDH dans les situations de conflit

Les répondant.e.s à l'enquête ont reçu une liste de stratégies de mise en œuvre que les éducateurs aux droits humains pourraient entreprendre pour développer un programme d'éducation aux droits humains efficace. Ils ont été invités à indiquer trois (3) des stratégies de planification qu'ils considéraient comme pertinentes et à faire des suggestions supplémentaires.

Comme le montre le tableau 9, les répondant.e.s ont estimé que de nombreuses stratégies de mise en œuvre étaient pertinentes, les trois suivantes étant les plus fréquemment citées : les méthodes participatives, l'utilisation de formateurs locaux et une approche centrée sur les victimes.

Tableau 9. Stratégies de mise en œuvre de l'EDH dans les situations de conflit (n=27)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	%	NB.
Méthodes participatives	63	17
Recours à des formateurs locaux	48	13
Approche centrée sur la victime	41	11
Projets locaux axés sur la collectivité	37	10
Formation des pairs	30	8
Ensemble d'ateliers, cours de plusieurs semaines	26	7
Apprentissage socio-affectif	22	6
Apprentissage par projet	15	4
Atelier d'une demi-journée (une demi-journée ou moins)	15	4
Vidéos/podcasts	15	4
Cours en ligne	11	3
Atelier intensif (1 jour ou plus)	7	2
Films, art, littérature issus d'affaires internationales similaires	4	1
Défense des victimes tenant compte des traumatismes	4	1

Les répondant.e.s ont eu la possibilité d'expliquer leurs réponses.

Quelques répondant.e.s ont souligné l'importance de se concentrer sur la formation en personne, au niveau local, avec des formateurs locaux.

La communication personnelle et hors ligne permet d'établir des liens solides, de développer la motivation et l'aspiration au sein d'un groupe de personnes partageant les mêmes idées.

Toutes ces idées sont intéressantes, mais je recommande de prioriser des initiatives d'EDH dans les camps de personnes déplacées ou dans les communautés ou les personnes déplacées et communautés locales co-habitent.

Contextualiser la stratégie de mise en œuvre en tenant compte des réalités socioculturelles est un facteur de réussite. Pour ce faire, il faudrait recourir aux acteurs locaux et centrer l'approche au cas par cas selon les vœux des victimes.

Comme nous l'avons mentionné, la plupart des réponses se sont concentrées sur les formations locales, en personne, en tant que stratégies de mise en œuvre efficaces. Toutefois, quelques répondant.e.s ont souligné l'utilité potentielle de la technologie dans ce contexte.

Je pense que les vidéos et les webinaires qui sont émotionnellement proches des personnes ou des victimes de violations des droits humains peuvent être plus utiles.

Les personnes à qui j'enseigne préfèrent apprendre par le biais de données mobiles, car il leur est difficile de se rendre dans des espaces sûrs.

Certaines personnes interrogées ont souligné l'importance d'adopter une approche participative qui reconnaisse et donne la priorité aux besoins émotionnels tout en restant centrée sur la victime.

Je pense qu'il est essentiel, pour concevoir des programmes efficaces, d'obtenir la coopération de partenaires locaux qui ont une connaissance approfondie des parties prenantes, de l'histoire, des causes du conflit, ainsi que de la culture et des coutumes de la région. Étant donné que les circonstances économiques et sociales peuvent varier d'une communauté à l'autre, il est nécessaire d'adopter une approche adaptée aux caractéristiques spécifiques de chaque communauté. En outre, il est important d'adopter une approche participative qui écoute les besoins urgents et les expériences de ceux qui ont été physiquement et émotionnellement marqués par le conflit.

L'apprentissage par les pairs fonctionne bien dans les situations où les gens sont confrontés à des défis réels. Faire appel à des pairs qui ont travaillé dans d'autres situations de conflit est probablement plus efficace que de faire appel à des animateurs qui n'ont pas eux-mêmes cette expérience. Nous avons remarqué que de nombreux enseignants en situation de conflit avaient besoin d'un soutien socio-émotionnel, à la fois pour eux-mêmes et pour soutenir leurs élèves. Il est nécessaire de travailler avec les communautés locales pour avoir un impact sur le terrain.

2.7 Apprenant.e.s idéaux pour la programmation de l'EDH dans les situations de conflit

L'enquête contenait une question énumérant les types d'apprenant.e.s potentiel.le.s et demandait aux répondant.e.s d'indiquer les trois groupes d'apprenant.e.s qu'ils considéraient comme prioritaires pour bénéficier de l'EDH. Les données présentées dans le tableau 10 montrent que les personnes marginalisées en raison de leur identité constituent le pourcentage le plus élevé, avec 81 % des répondant.e.s. Ce groupe est suivi par les jeunes et les femmes, avec respectivement 65% et 58%. Dans la fourchette intermédiaire, les enseignant.e.s, les enfants, le personnel des ONG, les autorités municipales et les citoyen.ne.s ordinaires sont positionnés avec des pourcentages de 42%, 38%, 35%, 31% et 24%. Les catégories les moins représentées sont les décideuses.reurs, les membres de la société civile, les dirigeant.e.s politiques, les professionnel.le.s des médias et les autres professionnel.le.s, avec 4 % chacun.

Tableau 10. Apprenant.e.s idéaux pour un programme d'éducation aux droits humains en situation de conflit (n=26)

TYPE D'APPRENTISSAGE	%	NB.
Personnes vivant dans des situations de marginalisation liées à l'identité	81	21
La jeunesse	65	17
Les femmes	58	15
Enseignant.e.s	42	11
Les enfants	38	10
Personnel des ONG	35	9
Autorités municipales	31	8
Citoyen.e.s ordinaires	23	6
Décideuses.reurs	4	1
Société civile et dirigeant.e.s politiques	4	1
Personnalités des médias	4	1
Professionnel.le.s (médecins, infirmière.er.s, avocat.e.s)	4	1

Ces résultats montrent qu'il est urgent d'offrir une éducation aux droits humains pour protéger les victimes, en particulier celles qui appartiennent à des groupes vulnérables. La protection dans le contexte d'un conflit englobe à la fois l'autonomisation des détenteurs de droits et la responsabilité des détenteurs de devoirs. D'une part, l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit implique l'autonomisation des victimes et des populations vulnérables ; d'autre part, elle implique d'éduquer les détenteurs d'obligations et d'autres personnes sur leur responsabilité de contribuer à la protection des personnes qui risquent d'être victimes de violations des droits humains ou qui en sont déjà victimes.

Dans leurs commentaires libres, certaines personnes interrogées ont souligné l'importance de la protection des individus et de la prévention des violations. Par exemple, un répondant a écrit qu'il était prioritaire de dispenser une formation pour que les gens apprennent « comment se protéger des violations et s'abstenir de tuer des civils ».

Un autre commentaire a souligné l'importance de développer la capacité des apprenant.e.s vulnérables à défendre leurs droits et celle des responsables à connaître leurs responsabilités :

En situation de conflits, l'EDH peut et doit être utilisée pour protéger les droits des groupes les plus vulnérables. D'une part, en impliquant ces groupes eux-mêmes (femmes, jeunes, personnes LGBTQI+, handicapées, etc.) pour qu'ils revendiquent leurs droits et d'autre part, en impliquant les structures qui leur offre des services de première ligne pour qu'ils reconnaissent leurs responsabilités à l'égard de ces groupes (ONG et institutions publiques).

Les résultats indiquent que les femmes et les enfants, qui ont reçu un certain degré d'attention, sont vulnérables aux violations en période de conflit. Un autre répondant a souligné la nécessité de veiller à ce que les enfants aient accès à une éducation essentielle, y compris à l'éducation aux droits humains, et à d'autres initiatives qui défendent le droit de jouer et incitent les enfants à imaginer un avenir meilleur.

La catégorie des jeunes apprenant.e.s a reçu le plus de soutien de la part des répondant.e.s, après les groupes marginalisés. Cependant, les objectifs de l'EDH pour les jeunes ont été présentés un peu différemment de ceux pour les femmes, les enfants et les groupes vulnérables. L'accent mis sur les jeunes provient de leur potentiel d'action immédiate et de construction d'un avenir meilleur. Un répondant a également souligné que « les jeunes sont plus ouverts à de nouvelles compétences, de même que les personnes dans le besoin et en situation de marginalisation ». L'accent mis sur les jeunes générations s'étend au-delà des périodes de conflit et vise à garantir un avenir plus prometteur. Comme l'a écrit une personne interrogée :

Ces personnes sont les plus vulnérables au sein de la communauté, aussi les enfants et les jeunes sont les futurs adultes de demain, donc des potentiels auteurs, s'ils sont informés et sensibilisés, ils pourront contribuer aux efforts de consolidation de la paix.

Sans surprise, de nombreuses.eux répondant.e.s ont estimé qu'il serait important de mener des activités d'EDH avec les enseignant.e.s, qui constituent le quatrième groupe d'apprenant.e.s le plus populaire. Cela peut s'expliquer par leur affiliation professionnelle, ainsi que par leur engagement auprès des jeunes. Cette perspective est évidente dans cette réponse : « Les enseignants ont un effet multiplicateur. En théorie, ils touchent tous les jeunes (y compris les enfants). Les jeunes sont un groupe cible important, car la reconstruction des pays touchés dépend en grande partie d'eux ». Les enseignant.e.s peuvent également influencer d'autres apprenant.e.s ; une personne interrogée qui est éducatrice a écrit : « Mon enseignement s'adresse aux personnes qui tentent de mettre en œuvre l'autonomie dans les régions du Myanmar qui ont été libérées de la junte militaire ».

Les autorités municipales constituent une autre catégorie d'apprenant.e.s bénéficiant d'un soutien important. L'une des personnes interrogées a fait remarquer qu'il était important pour elles de comprendre leurs responsabilités dans le cadre d'une approche fondée sur les droits humains. Le même raisonnement a été utilisé pour soutenir l'EDH pour d'autres professionnel.le.s, tels que les travailleuses.eurs de la santé, qui ont déjà une éthique professionnelle mais qui pourraient bénéficier d'informations, de discussions et d'un soutien personnel.

En général, les décideuses.eurs, les dirigeant.e.s civils et politiques et les médias n'ont pas été considérés comme des apprenant.e.s prioritaires pour les programmes d'éducation aux droits humains. La question reste ouverte de savoir dans quelle mesure cela est lié à la disposition des programmeurs d'EDH à donner la priorité aux victimes et aux détenteurs.euses de droits dans les situations de conflit. Il se peut également que les détenteurs.euses d'obligation ne soient pas considérés comme dignes de confiance et qu'ils soient perçus comme potentiellement hostiles aux droits humains dans de tels contextes.

Les analyses et les réponses soulèvent de nouvelles questions concernant non seulement la priorisation de certains groupes d'apprenant.e.s, mais aussi les risques qu'ils peuvent encourir en participant à l'EDH, et la manière de les atténuer. Il pourrait être intéressant d'étudier les préférences des groupes

d'apprenant.e.s en fonction de l'organisation qui met en œuvre l'EDH, de son accès à l'espace civique et des groupes d'apprenant.e.s déjà affiliés à son mandat (par exemple, Médecins sans frontières et son travail avec les professionnel.le.s de la santé).

2.8 Résultats d'apprentissage appropriés pour la programmation de l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit

Les personnes interrogées ont été invitées, dans une question ouverte, à partager les résultats d'apprentissage de l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit, au moins un pour chacun des domaines de connaissances, de valeurs et de compétences.

Les résultats en matière de connaissances énumérés comprennent l'apprentissage du droit des droits humains, du droit humanitaire et des pratiques préjudiciables. Les résultats en matière de valeurs ont mis l'accent sur le respect, l'égalité, la justice et la non-discrimination, ainsi que sur la promotion de l'empathie et de la solidarité avec les personnes victimes de violations des droits humains. En termes de compétences, l'accent a été mis sur la capacité des individus à défendre leurs droits tout en adhérant au principe « ne pas nuire »⁶.

Ceux qui ont abordé les préoccupations des professionnel.e.s ont souligné que l'éducation aux droits humains devait être liée à la pratique. Par exemple, pour les médecins, il serait important de les sensibiliser au code d'éthique médicale qui les oblige à défendre les droits des prisonniers contre la torture. Un participant a souligné l'importance d'apprécier la diversité culturelle, ethnique et religieuse, de faire preuve d'un engagement en faveur de la coexistence pacifique et de comprendre l'importance des droits humains dans la promotion de la paix. En outre, une personne interrogée a mentionné l'utilisation de techniques de médiation pour résoudre les conflits de manière non violente, pour défendre les victimes de violations des droits humains et pour s'engager dans des initiatives de consolidation de la paix.

2.9 Thèmes clés des droits humains appropriés pour l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit

Les personnes interrogées ont reçu une liste de thèmes et de priorités possibles en matière d'éducation aux droits humains et ont été invitées à indiquer tous ceux qu'elles considéraient comme appropriés dans une situation de conflit. Les résultats complets sont présentés dans le tableau 11.

⁶ Le principe « ne pas nuire » souligne que personne ne doit être lésé par une intervention ou une action, même si, dans les situations de besoin, le respect de ce principe ne doit pas conduire à l'inaction.

Tableau 11. Thèmes/priorités clés pour l'EDH dans les situations de conflit (n=27)

THÈMES RELATIFS AUX DROITS HUMAINS	%	NB.
Droits des personnes déplacées	63	17
Résolution de conflits et coexistence	52	14
Introduction générale aux droits humains et à la DUDH	48	13
Droits des femmes	44	12
Droits des enfants	44	12
Violence sexuelle en temps de guerre	37	10
Surveillance et contrôle des droits humains	33	9
Droit humanitaire international	26	7
Plaidoyer en droits humains	26	7
Droits des personnes migrantes	22	6
Crimes de guerre	19	5
Droit à la terre ou au logement	11	3
Cour pénale internationale	11	3
Cela dépend du conflit	11	3
Principes et valeurs des droits humains	4	1
L'éthique en science et technologie	4	1

Les résultats mettent en évidence des préférences claires quant aux thèmes d'EDH à aborder dans les situations de conflit. Les droits des personnes déplacées apparaissent comme la première priorité (n=17), reflétant une forte reconnaissance des défis auxquels sont confrontés les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les réfugiés, souvent privés de sécurité, de ressources de base et d'une protection juridique adéquate. Ce choix souligne la nécessité d'inclure des modules éducatifs spécifiques pour renforcer la sensibilisation aux droits de ces populations.

Les thèmes liés à la résolution des conflits et à la coexistence (n=14) soulignent l'importance de doter les individus d'outils permettant de réduire les tensions et de favoriser la réconciliation. Dans les situations de conflit, l'éducation à la paix est essentielle non seulement pour prévenir l'escalade, mais aussi pour soutenir la reconstruction sociale et communautaire. Ces initiatives s'inscrivent dans une approche proactive qui utilise l'EDH comme levier pour renforcer la résilience collective.

L'importance d'une introduction générale aux droits humains et à la Déclaration universelle des droits humains (DUDH) (n=13) est tout aussi remarquable. Cette priorité souligne la nécessité d'une connaissance fondamentale des droits universels comme condition préalable à toute action. Dans les contextes de conflit, où ces droits sont souvent violés, cette connaissance devient un outil fondamental pour renforcer les capacités des populations touchées.

Les droits des femmes et des enfants (n=12 chacun) restent des priorités essentielles. Ces groupes sont souvent les plus vulnérables pendant les conflits, confrontés à une discrimination accrue, à la violence sexuelle et à la perte d'accès à l'éducation et aux soins de santé. Le fait d'aborder ces questions de manière spécifique reflète un engagement à réduire les inégalités et à répondre aux besoins urgents de protection et de soutien.

Enfin, la violence sexuelle en temps de guerre (n=10) apparaît comme un thème crucial, soulignant l'urgence d'une sensibilisation à cette question. L'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre a des répercussions profondes et durables sur les individus et les communautés, ce qui justifie son inclusion dans les programmes d'éducation aux droits humains.

Les thèmes moins bien classés, tels que le droit international humanitaire (7) ou la défense des droits humains (7), restent pertinents mais semblent être perçus comme des priorités moins immédiates. De même, des thèmes comme le droit à la terre ou au logement, les crimes de guerre et la Cour pénale internationale (3 chacun) sont considérés comme moins urgents, peut-être en raison de leur lien indirect avec les besoins urgents ou de la conviction que ces domaines relèvent principalement de la responsabilité des professionnels des droits humains.

Ces résultats soulignent l'importance de combiner des approches pragmatiques et holistiques pour l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit. En donnant la priorité aux groupes vulnérables, en renforçant les connaissances de base et en intégrant des outils de résolution des conflits, les programmes éducatifs peuvent maximiser leur impact. Ces priorités reflètent la reconnaissance des réalités locales et des besoins urgents, tout en s'alignant sur les objectifs à long terme, tels que la prévention des conflits futurs et la promotion d'une paix durable.

2.10 Recommandations pour l'élaboration d'un programme d'éducation aux droits humains efficace dans les situations de conflit

Dans une question ouverte, les personnes interrogées ont été invitées à présenter leurs recommandations pour développer un programme d'éducation aux droits humains efficace. Voici quelques-unes des principales recommandations pour l'élaboration d'un programme d'éducation aux droits humains efficace :

- **Ne pas nuire.** Prendre en compte les aspects de sécurité des programmes :

heures de début et de fin des programmes, sécurité physique sur le terrain, sécurité émotionnelle et numérique.
- **Planifier soigneusement.** Connaître le contexte dans lequel vous mettez en œuvre un programme d'EDH (faire une évaluation des besoins, examiner la littérature, connaître les causes profondes du conflit).

- **Proposer des solutions pratiques.** Être aussi concret, réaliste et utile que possible (par exemple, si une personne est victime de violations des droits humains, où peut-elle porter plainte, si elle veut quitter le pays, quelles sont les solutions possibles, etc.)
- **Contextualiser.** Adapter le programme au contexte du pays de la personne participante (sur la base d'expériences réelles).
- **Être inclusif.** Impliquer les participants et ceux qui enseignent dans les zones de conflit dans la conception du programme.
- **Intégrer la sensibilité au genre.** Tenir compte des réalités socioculturelles et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'une des personnes interrogées a répondu en détail que le développement d'un programme efficace d'éducation aux droits humains (EDH) dans les situations de conflit nécessite une planification minutieuse et une mise en œuvre stratégique, et a proposé une liste de 10 recommandations. Cette liste complète et utile est présentée ici dans son intégralité.

1. *****Évaluer les besoins**** : Commencez par une évaluation approfondie des besoins spécifiques et des défis auxquels est confrontée la population touchée. Cela permet d'adapter le programme d'EDH aux problèmes les plus urgents.*
2. *****Impliquer les communautés locales**** : Impliquer les communautés locales dans le processus de planification et de mise en œuvre. Cela permet de s'assurer que le programme est culturellement pertinent et qu'il bénéficie de l'adhésion locale, ce qui est crucial pour son succès et sa durabilité.*
3. *****Intégrer l'EDH à l'aide humanitaire**** : Combiner l'EDH avec d'autres efforts d'aide humanitaire, tels que la distribution de nourriture, les soins de santé et les abris. Cette approche intégrée garantit que l'éducation aux droits humains fait partie des efforts de secours plus larges.*
4. *****Développer du matériel adapté au contexte**** : Créer du matériel pédagogique adapté au contexte local et accessible au public cible. Cela peut inclure la traduction du matériel dans les langues locales et l'utilisation d'exemples culturellement appropriés.*
5. *****Former les éducateurs locaux**** : Investir dans la formation des éducateurs locaux, des responsables communautaires et des bénévoles pour qu'ils puissent dispenser l'éducation aux droits humains. Cela permet de renforcer les capacités locales et de garantir que le programme pourra se poursuivre même si le soutien extérieur est réduit.*
6. *****Utiliser des méthodes de diffusion flexibles**** : Utiliser une variété de méthodes pour atteindre différents segments de la population. Il peut s'agir de salles de classe, d'ateliers communautaires, d'émissions de radio et de plateformes d'apprentissage mobiles.*
7. *****Mettre l'accent sur les compétences pratiques**** : Mettre l'accent sur les compétences pratiques que les individus peuvent utiliser pour protéger leurs droits et ceux des autres. Il s'agit notamment des compétences en matière de plaidoyer, de résolution des conflits et d'accès aux services juridiques et sociaux.*

8. **Contrôler et évaluer** : Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation continus pour évaluer l'impact du programme d'éducation aux droits humains. Utiliser ce retour d'information pour apporter les ajustements et les améliorations nécessaires.

9. **Promouvoir la collaboration** : Favoriser les partenariats avec les organisations locales et internationales, les agences gouvernementales et les autres parties prenantes. La collaboration peut améliorer la portée et l'efficacité du programme d'éducation aux droits humains.

10. **Assurer la sûreté et la sécurité** : Donner la priorité à la sûreté et à la sécurité des éducateurs et des apprenants. Cela implique de choisir des lieux sûrs pour les activités éducatives et d'être conscient des risques associés aux zones de conflit.

Ces éléments et d'autres idées pratiques pour la conception et la mise en œuvre de l'EDH dans les situations de conflit sont présentés dans la section 3.

3.0 RÉSUMÉ DES ENSEIGNEMENTS POUR LA PRATIQUE

Les résultats des différentes questions de l'enquête offrent de riches perspectives sur les considérations émanant du terrain pour la conception et la mise en œuvre de l'EDH dans les situations de conflit. Il n'existe pas de formule simple. Cependant, en examinant l'ensemble de ces contributions, nous mettons en évidence cinq leçons clés qui pourraient être très utiles pour les praticiens et inspirer des discussions et des recherches plus approfondies.

Leçon 1. De nombreux aspects de la situation de conflit et de la mise en œuvre de l'organisation de l'EDH influenceront la programmation de l'EDH.

De nombreuses considérations influencent le contenu et la mise en œuvre de l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit. Il est essentiel de connaître le contexte dans lequel vous mettez en œuvre un programme d'éducation aux droits humains pour concevoir un programme efficace. Cela peut impliquer une évaluation des besoins (même informelle, en parlant avec les personnes affectées par le conflit), l'identification des causes profondes du conflit et l'examen des bonnes pratiques en matière d'éducation aux droits humains, en particulier dans les situations de conflit.

Les conflits exacerbent souvent les tensions sociales et politiques, rendant les populations moins réceptives aux initiatives perçues comme non prioritaires ou inappropriées face aux besoins de survie immédiats. La sécurité est une préoccupation récurrente. Bien qu'elle ne soit pas explicitement mentionnée, la crainte que l'EDH soit perçue comme une activité « politique » ou dangereuse implique la nécessité de se concentrer sur sa neutralité et sur l'acceptation de la communauté pour surmonter ces obstacles. Il faudra décider de coopérer ou non avec les autorités gouvernementales. Les sentiments de méfiance ou de rejet à

l'égard des droits humains, intensifiés par la crainte de représailles, limiteraient également l'impact des initiatives d'EDH. Ces réalités soulignent l'importance d'une approche contextuelle et sensible au contexte local. Les éducateurs doivent naviguer dans ces environnements avec précaution, en maintenant une position politiquement neutre tout en expliquant les avantages collectifs de l'EDH pour prévenir la résurgence des conflits.

L'agence de mise en œuvre définira déjà l'approche de l'EDH, du moins en partie, par exemple, si elle se déroule dans un cadre d'éducation formelle ou non formelle, si elle est liée au développement communautaire ou à un groupe cible spécifique, ou si elle est mise en œuvre par le biais de médias sociaux ou d'institutions religieuses. En outre, il sera important de reconnaître comment la structure organisationnelle et les capacités des acteurs locaux de l'EDH ont un impact significatif sur le paysage de l'EDH pendant les conflits, en particulier dans les régions où les institutions sont fragiles et les espaces civiques limités.

Leçon 2. Souligner la pertinence de l'EDH

Plusieurs réponses indiquent que l'EDH est perçue comme une « activité secondaire » par rapport aux besoins fondamentaux pendant les conflits armés, tels que la sécurité, l'accès à l'eau ou l'aide humanitaire. Convaincre les parties prenantes des avantages à long terme de l'EDH, tels que la prévention des conflits ou la reconstruction, peut s'avérer difficile. Pour contrer cette perception, il est essentiel de démontrer l'utilité pratique de l'EDH. Par exemple, expliquer son rôle dans la réduction des tensions locales, le soutien à la reconstruction et la prévention des conflits futurs pourrait aider à intégrer l'EDH dans une vision stratégique. Il existe également des avantages immédiats, car les activités d'EDH peuvent offrir aux communautés une chance de se rassembler dans un espace « neutre » et « structuré », de rompre l'isolement, de documenter la situation, d'identifier les personnes les plus menacées et les alliés potentiels, de construire la solidarité, de maintenir l'espoir, et bien plus encore. Les éducatrices.teurs aux droits humains doivent être aussi concrets, réalistes et utiles que possible (par exemple, si une personne est victime de violations des droits humains, où peut-elle s'adresser, si elle veut quitter le pays, quelles sont les solutions possibles, etc.)

Gardez à l'esprit que la programmation de l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit doit s'inscrire dans une perspective à long terme, en construisant la paix et la stabilité à long terme, par le biais des droits humains.

Leçon 3. La sécurité des apprenant.e.s et des éducatrices.teurs doit être une priorité et la programmation de l'EDH doit tenir compte des contraintes logistiques et matérielles.

Il est impératif de donner priorité à la sécurité des personnes éducatrices et apprenantes, et tous les efforts et ressources possibles doivent être mobilisés pour la garantir. Il faut notamment tenir compte des lieux sûrs pour les activités éducatives, des heures de début et de fin des programmes, de la sécurité physique sur le terrain et de la sécurité émotionnelle et numérique. Les approches adaptatives donnent la priorité à l'utilisation des ressources disponibles. Les solutions créatives peuvent inclure l'enseignement via des données mobiles dans des environnements isolés ou dangereux ou l'organisation de l'apprentissage « autour de feux de camp » s'il y a un manque d'espace sécurisé.

La collaboration avec les communautés locales et les partenaires peut contribuer à rendre l'éducation aux droits humains réalisable dans les situations de conflit. L'EDH peut même être intégrée à d'autres efforts d'aide humanitaire, tels que la distribution de nourriture, les soins de santé et les abris. Cette approche intégrée garantit que l'EDH fait partie des efforts de secours plus larges et de leurs protocoles de sécurité.

La réalisation d'activités d'EDH implique toujours un certain niveau de risque, même lorsque toutes les mesures possibles sont prises pour donner la priorité à la sécurité des personnes impliquées. Cependant, il est également important de reconnaître que les activités d'EDH peuvent en fait renforcer la sécurité des personnes et des communautés à risque. Ces espaces peuvent être utilisés pour s'assurer que les personnes à risque connaissent leurs droits et ont accès à un réseau de soutien, pour partager des informations critiques et pour échanger des bonnes pratiques en termes de sécurité, entre autres.

Leçon 4. La conception des programmes d'éducation aux droits humains doit être inclusive, orientée vers le local et refléter une approche fondée sur les droits.

L'approche fondée sur les droits humains met en avant les valeurs de la participation, de l'autonomisation et de la responsabilité, en accordant la priorité aux besoins des plus vulnérables. Ces principes sont facilement applicables à la conception et à la mise en œuvre de l'EDH dans les situations de conflit.

Les participants et les éducateurs des zones de conflit devraient être impliqués dans la conception du programme d'EDH. Cela permet de s'assurer que l'EDH aborde les problèmes locaux les plus urgents, que le programme est culturellement pertinent et qu'il bénéficie de l'adhésion locale, ce qui est crucial pour son succès et sa durabilité.

Les objectifs et les méthodologies de l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit devraient promouvoir le développement des capacités des apprenant.e.s en termes de revendication et de défense des droits humains, y compris des détenteurs de droits et des détenteurs d'obligations. Dans ce contexte, la protection englobe à la fois l'autonomisation et la responsabilité. D'une part, l'EDH dans les situations de conflit implique l'autonomisation des victimes et des populations vulnérables, et d'autre part, elle implique le devoir d'autres groupes d'aider à sauvegarder ceux qui risquent d'être victimes de violations.

Même si ces principes sont en place, l'évolution rapide de la situation pendant les périodes de conflit peut nécessiter de la flexibilité et de l'adaptabilité. La programmation de l'éducation aux droits humains doit rester pertinente et stratégique et évoluer en fonction des questions de sécurité et des partenariats idéaux.

Leçon 5. La conception des programmes d'éducation aux droits humains doit s'inspirer des bonnes pratiques en matière d'éducation aux droits humains dans d'autres contextes, tout en intégrant des objectifs et des approches sensibles aux conflits.

De nombreuses bonnes pratiques établies pour l'EDH restent pertinentes pour la programmation de l'EDH dans les situations de conflit. Il s'agit notamment d'aborder des thèmes tels que les principes, les protections et les pratiques en matière de droits humains tels qu'ils s'appliquent dans la vie quotidienne ; de faciliter le développement des capacités des personnes à agir et à savoir comment revendiquer leurs droits ; d'intégrer le développement des compétences, l'analyse critique et la compréhension ; d'utiliser des méthodes participatives et d'autres méthodes d'enseignement innovantes et culturellement appropriées ; des méthodes de prestation flexibles (par exemple, des salles de classe formelles, des ateliers communautaires, des émissions de radio et des plateformes d'apprentissage en ligne) ; d'intégrer différents styles d'apprentissage ; et de localiser les programmes d'EDH en faisant appel à des experts locaux, à des cas et à l'adaptation du matériel. Ces bonnes pratiques, ainsi que d'autres, sont bien documentées dans la littérature sur l'EDH.

Toutefois, l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit comporte des considérations supplémentaires. Il convient également de veiller au bien-être et à la santé des apprenant.e.s et des formatrices.teurs, qui peuvent être affectés par les traumatismes subis par d'autres personnes dans un contexte d'apprentissage de l'éducation aux droits humains. Il devrait inclure des informations pratiques sur la manière de combattre la violence dans les situations de conflit, tout en étant réaliste quant au contexte et aux possibilités d'action efficace. L'éducation aux droits humains dans les situations de conflit devrait inclure des informations sur la manière d'accéder à l'aide d'urgence, de signaler les violations des droits humains et les droits associés au déplacement interne ou à la volonté de quitter le pays. Le développement des capacités doit porter sur la sécurité physique, numérique et émotionnelle. L'éducation aux droits humains peut aider à définir des normes pour les personnes vivant dans des zones de conflit, en particulier lorsqu'elles tentent de créer des systèmes d'auto-gouvernance.

À l'avenir, l'éducation aux droits humains dans les situations de conflit devrait mettre l'accent sur la résolution des conflits et la planification d'un avenir post-conflit. Cet avenir inclut la lutte contre l'impunité, y compris le recours à des sanctions juridiques contre les acteurs qui violent les droits humains et le droit humanitaire international.

Si vous citez ce rapport, veuillez utiliser la citation suivante :

Tibbitts, F., Moustafa, Y., Fomekong, S. T., Bouare, F., François, L., & Vallée, J.-S. (2025).

L'éducation aux droits humains dans les situations de conflit : Rapport d'enquête, Montréal, Equitas.



éduquer. habilitier. changer.

**Equitas – Centre international
d'éducation aux droits humains**

equitas.org • info@equitas.org